



Illustration Gérard Ecault

## LA CULTURE ENSEMBLE

### Ville de Parthenay

## Préambule

La culture constitue l'âme et le cœur vibrant de notre société. Elle reflète notre histoire, nos valeurs, nos diversités et nos aspirations communes. La culture est un vecteur essentiel de cohésion sociale, d'innovation et de développement économique. Elle nourrit notre imaginaire, enrichit nos vies et renforce notre sentiment d'appartenance à une communauté locale, nationale et mondiale.

Conscients de l'importance cruciale de la culture dans l'épanouissement individuel et collectif, nous, élus de la ville de Parthenay, nous engageons à promouvoir une politique culturelle ambitieuse, inclusive et durable. Cette politique vise à valoriser toutes les formes d'expression artistique et culturelle, à soutenir les créateurs, et à garantir l'accès à la culture à tous les citoyens, sans distinction. La culture est une passerelle entre les générations et les diversités culturelles.

Nous affirmons avec force l'importance des droits culturels, qui sont des droits humains fondamentaux. Chacun doit avoir la possibilité de participer à la vie culturelle, de jouir des arts, de choisir et de pratiquer ses propres traditions culturelles, et de contribuer à l'enrichissement de la culture collective. Ces droits culturels sont essentiels pour le respect de la dignité humaine, l'émancipation et l'épanouissement personnel, et la cohésion sociale.

Nous reconnaissons que la diversité culturelle est une richesse inestimable qui mérite d'être préservée et encouragée. Ainsi, notre politique s'attachera à favoriser les échanges interculturels, à protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel, et à encourager la créativité et l'innovation dans tous les domaines de la culture.

Les lieux de diffusion et de création culturelle jouent un rôle central dans notre politique. Palais des Congrès, Musée, Maison des Cultures de Pays, Salle Diff'Art, Chapelle des Cordeliers, ... nous nous engageons à soutenir ces lieux et leurs activités, à les rendre accessible au plus grand nombre, afin qu'ils puissent continuer à être des lieux d'échange, d'inspiration et de partage.

En adoptant cette politique culturelle, nous affirmons notre engagement à bâtir une société plus juste, plus inclusive et plus dynamique, où la culture occupe une place centrale dans le développement humain et le progrès social. Nous invitons tous les acteurs culturels, les institutions, les communautés et les citoyens à se joindre à nous dans cette noble entreprise pour construire ensemble un avenir culturel florissant et partagé à Parthenay.

Ensemble, faisons de la culture et des droits culturels le socle de notre identité commune et le moteur de notre développement.

*Jean-Michel PRIEUR*  
*Maire de Parthenay*

*Pierre-Alexandre PELLETIER*  
*Adjoint à la Culture*

*Cécile CHIDA*  
*Conseillère déléguée*  
*à la Politique culturelle*

## Historique

Née d'une forte volonté politique fondée sur la démocratie culturelle, la politique culturelle de la Ville base ses fondements sur l'implication des habitants et sur le faire ensemble. La Culture a toujours été reconnue comme nécessaire à l'épanouissement de l'individu, comme indispensable pour le lien social, et comme essentielle à l'attractivité d'un territoire.

Depuis plus de 40 ans, la richesse culturelle du territoire est due, d'une part, à la volonté politique de soutenir les initiatives individuelles et collectives par des moyens financiers, techniques, humains et, d'autre part, à la dynamique associative culturelle tant amateur que professionnelle. En effet, l'investissement de nombreux bénévoles et la professionnalisation de certaines structures privées et publiques ont permis de maintenir une offre accessible, de qualité et diversifiée permettant le rayonnement de la Ville au niveau départemental et régional.

Tout au long de ces années, la politique culturelle a évolué au gré des mandats politiques et des changements sociétaux. Trois grandes périodes sont identifiables :

- **1981-2000 : Démocratie culturelle et politique de construction d'équipements culturels**

Durant cette période, la Ville adopte la politique du « Faire par » en matière de spectacle vivant. Elle se positionne comme accompagnatrice, fédératrice et facilitatrice avec la création du Service Culturel et le développement du tissu associatif dans de nombreuses disciplines artistiques.

En parallèle, une politique de fort investissement en construction et en réhabilitation d'équipements culturels permet l'expression de nombreuses offres et pratiques culturelles (salle Diff'art, Maison des cultures de pays, Médiathèque, Archipel, Maison du patrimoine, le Petit théâtre Saint-Jacques, Chapelle des Cordeliers, Palais des congrès avec transformation de la salle de bal en salle de spectacle et aménagement des locaux pour l'accueil de l'école de musique).

Enfin, la Ville porte une forte politique de réhabilitation des patrimoines délaissés pour en faire un marqueur identitaire et un outil de développement local : acquisitions et protections (classements MH, secteur sauvegardé), opération Remparts (dégagement des fortifications emblématiques), création de services municipaux dédiés (Musée et Archives), recrutement d'une archéologue qui relaie le travail initié par les chantiers bénévoles de l'association Parthenay Remparts, animations portées par le District (label PAH) et l'association du quartier Saint-Jacques.

- **2001-2015 : démocratisation culturelle et professionnalisation de la culture**

Cette période est identifiée par une politique du « Faire pour » avec le renfort du soutien municipal pour les disciplines théâtrales et en musique classique permettant de développer une offre culturelle peu présente sur le territoire.

De plus, la Ville porte une politique événementielle avec entre autre l'organisation de la Fête de la musique, de la Semaine du son, de la Libération de Parthenay, de Fête comme chez vous, de Fête des lumières/Nuit de la Fée, création d'une Web TV...

Une politique de développement de partenariat culturel permet de fédérer les acteurs, de sanctuariser un budget alloué à la culture et d'inscrire l'éducation artistique et culturelle au cœur des dispositifs de médiation : signature de convention de développement culturel, signature du Pacte culturel, contractualisation du Pacte d'éducation artistique, contractualisation avec les institutions de conventions pluriannuelles d'objectifs, mise en œuvre d'actions d'éducation artistique au sein des services et par les associations, création d'un Espace culture multimédia, création des studios de répétition et d'enseignement de la Rock School, développement des actions du Musée...

Cette période marque aussi une professionnalisation de la médiation patrimoniale, avec l'obtention du label « Musée de France : d'art et d'histoire » en 2003 et la création d'un service des publics en 2006 avec le développement d'une offre tournée vers les publics scolaires et éloignés.

- **2016-2019 : co-construction de la politique culturelle « la Culture et vous »**

Entre 2016 et 2019, Parthenay engage une démarche de co-construction de sa politique culturelle à travers une série de concertations avec les acteurs locaux. Cette approche, baptisée « Faire avec », conduit à la rédaction d'un Document d'orientations culturelles inscrivant trois axes prioritaires et permettant de définir de nouveaux critères d'attribution de subventions. Par ailleurs, la place du citoyen se renforce, notamment dans la politique patrimoniale, avec des initiatives comme la reconnaissance du patrimoine non médiéval, le financement participatif pour la restauration de monuments et la participation citoyenne aux expositions du musée ou des archives.

## La politique générale du nouvel exécutif élu en 2020

Les orientations du projet de la mandature 2020 – 2026 se déclinent au travers des thématiques suivantes : la citoyenneté active, la dynamique économique et l’attractivité, le bien vivre à Parthenay et enfin l’environnement. Ces axes prioritaires ont pour vocation de se concrétiser au travers des objectifs cibles :

- Faire de chacun un citoyen engagé, sensibilisé, impliqué et responsable dans la vie de la cité
- Développer l’image de Parthenay au travers de ses marqueurs identitaires (le jeu et le patrimoine) et s’appuyer sur le centre-ville pour développer le tourisme en respectant les compétences exercées par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine
- Faire de Parthenay une ville « facile » à vivre et source d’épanouissement pour ses habitants
- Placer l’environnement comme fil conducteur de l’ensemble des actions, comme une préoccupation permanente

Les priorités sont d’améliorer le quotidien des habitants, de porter un regard attentif et agir pour la sécurité de tous, entretenir et réaliser des équipements de proximité et structurants, faire des associations et des entreprises les acteurs du développement, penser et construire ensemble la ville de demain.

## La politique culturelle inscrite au sein du projet de mandature

Les élus de la ville de Parthenay ont pour volonté de faire évoluer la politique culturelle afin que la Culture puisse perdurer et, ainsi, maintenir une diversité culturelle, asseoir une attractivité du territoire, développer un épanouissement individuel et collectif, et, permettre un accès au plus grand nombre. Aussi, ils réaffirment leur soutien au monde associatif culturel en tant que porteur d’une partie de l’activité culturelle tout en confortant les services municipaux portant deux grands projets culturels, la « Cité des Jeux » et la « Cité des Arts ».

Afin d’ancrer la nouvelle politique culturelle au sein des nouvelles orientations politiques municipales et au regard de l’évolution sociétale, trois grands piliers fondamentaux cadrent la démarche : les droits culturels, l’éducation populaire et la transition écologique. Une nouvelle ère s’ouvre, celle du « faire ensemble », dite de coopération.

### **Pour un langage commun :**

#### **Education populaire**

*« Personne n’éduque personne, personne ne s’éduque seul, les Hommes s’éduquent ensemble par l’intermédiaire du monde. » Paolo FREIRE*

L’éducation populaire est un processus visant à faire évoluer les individus et la société en dehors des cadres d’apprentissage traditionnels. Elle permet aux individus de se forger leur propre opinion sur la société et d’agir de manière individuelle et collective sur le monde qui les entoure.

## **Droits culturels**

Les droits culturels visent à protéger la diversité culturelle en permettant à chacun d'accéder, de participer et de contribuer aux références culturelles de son choix afin de garantir sa liberté de vivre, son identité culturelle. La Déclaration Universelle de l'UNESCO indique depuis 2001 que la culture recouvre « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». La déclaration de Fribourg de 2007 renforce la notion de droit culturel et précise que la culture représente « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprimer son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

En France, depuis la loi NOTRe votée en 2015, les droits culturels sont le cadre de référence de la compétence culturelle pour toutes les collectivités territoriales et l'Etat : « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 » (Art 103).

## **Transition écologique**

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui prend en compte de façon globale et pérenne les grands enjeux environnementaux de notre siècle et s'érige face aux menaces qui pèsent sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

**Au sein de la municipalité, il est entendu que chaque pilier est défini comme tel :**

- L'éducation populaire recouvre les notions de transmission, de faire avec et de partage des compétences et connaissances
- Les droits culturels permettent l'expression de l'identité de l'individu vecteur d'émancipation, l'identité du territoire représentant la singularité, et l'implication des habitants atout majeur de la démocratie culturelle
- La transition écologique, enjeu mondial majeur, demande de mutualiser et optimiser les moyens d'adapter les pratiques dans le but d'inscrire la culture dans le temps.

## Cinq axes prioritaires

La nouvelle politique culturelle de la ville de Parthenay repose sur cinq axes stratégiques, qui visent à renforcer l'accès, la diversité et la durabilité des pratiques culturelles. Ces priorités permettent de répondre aux enjeux contemporains en s'engageant pour une culture inclusive, collaborative, diversifiée, pédagogique et écoresponsable.

**La culture pour tous** : La ville souhaite garantir un accès universel à la culture, en adaptant sa politique tarifaire, les horaires d'ouverture et l'accessibilité des équipements et des œuvres pour toucher tous les publics, y compris les plus éloignés.

**La culture ensemble** : Le « faire ensemble » devient un mot d'ordre. Parthenay cherche à encourager les échanges intergénérationnels, à favoriser la rencontre entre les acteurs culturels et à co-construire des événements fédérateurs.

**La culture dans toute sa diversité** : La diversité culturelle est une richesse à promouvoir. La ville soutiendra les événements complémentaires, tout en valorisant les patrimoines matériels et immatériels, et en accompagnant les projets artistiques.

**La culture pour transmettre** : La transmission des savoirs et des compétences est au cœur de la stratégie culturelle. Parthenay propose de renforcer la formation des acteurs culturels et d'accompagner les pratiques participatives pour favoriser la création et l'innovation.

**La culture décarbonée** : La politique culturelle s'engage à limiter son empreinte écologique. Cela passe par une meilleure gestion des ressources, la promotion des mobilités douces, et le soutien aux circuits courts, notamment en valorisant les artisans locaux.

## Les secteurs impliqués dans cette politique culturelle

Cette politique culturelle ambitieuse mobilise plusieurs secteurs clés, chacun contribuant à la vitalité artistique et patrimoniale de Parthenay. Du spectacle vivant aux arts visuels, en passant par le jeu, l'audiovisuel et la valorisation des patrimoines, tous ces domaines sont intégrés pour enrichir l'offre culturelle de la ville et renforcer son attractivité.

## Les acteurs de la politique culturelle

La politique culturelle de Parthenay s'appuie sur une synergie d'acteurs variés, allant des habitants et associations aux collectifs d'artistes. Les services municipaux, tels que le Service Développement culturel, la Cité des jeux, le Musée et Patrimoine, ainsi que les Archives, jouent un rôle clé, tout comme les entreprises culturelles. En outre, les services de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine, notamment les Médiathèques, la Ludothèque, l'École d'arts plastiques, l'École de musique, la Jeunesse, le FLIP, le Tourisme et le Patrimoine, sont des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de cette dynamique culturelle.

## Les publics cibles

La politique culturelle de Parthenay s'adresse à un large éventail de publics. Elle vise en priorité les habitants du territoire, en portant une attention particulière à ceux qui sont éloignés ou empêchés d'accéder à l'offre culturelle. Les scolaires, les étudiants et les touristes sont également des cibles privilégiées, dans une volonté de rendre la culture accessible à tous.

## Une organisation municipale adaptée

La mise en place de cette politique culturelle s'accompagne d'une organisation municipale adaptée, fondée sur le partage des compétences, la mutualisation des ressources et une approche coopérative. Une nouvelle commission Culture, dirigée par l'adjoint à la Culture et composée de 13 élus, se penche sur les dossiers liés à la politique culturelle, aux équipements, à la Cité des jeux, à la Cité des arts ainsi qu'au Musée et Patrimoine. Par ailleurs, un pôle « Culture » regroupe les secteurs du développement culturel, du patrimoine, des jeux et des archives, afin de renforcer la transversalité et l'efficacité des actions menées.

## Les moyens de la mise en œuvre de cette politique

La mise en œuvre de la nouvelle politique culturelle de Parthenay s'appuie sur des moyens financiers, humains et techniques adaptés.

Sur le plan financier, des enveloppes budgétaires dédiées, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, ont été prévues. L'augmentation de l'enveloppe de subventions, notamment pour soutenir l'investissement, témoigne de la volonté de la ville d'accompagner durablement les acteurs culturels.

Concernant les moyens humains, la masse salariale est renforcée avec la création de postes aux missions spécifiques. Parmi eux :

- un poste en médiation culturelle, lié à la réorganisation du service Développement culturel, désormais centré sur la culture
- un coordinateur pour le développement du jeu tout au long de l'année ;
- une réorganisation de l'équipe du Musée avec des missions prioritaires autour de la Cité des arts, incluant une coordinatrice pour les événements liés aux arts visuels et métiers d'art, ainsi que la gestion de la Chapelle des Cordeliers ;
- une chargée de mission en ingénierie de projets structurants pour la Cité des jeux et le Palais des congrès.

En matière de moyens techniques, plusieurs équipements culturels vont bénéficier d'améliorations. Cela comprend :

- un équipement scénographique pour les expositions à la Chapelle des Cordeliers et la mise aux normes du lieu ;
- du matériel scénique de nouvelle génération pour la salle Création de la Maison des cultures de pays ;



- la modernisation de la salle Diff'art avec un soutien à l'investissement pour le matériel scénique et des travaux de rénovation ;
- la réhabilitation du Palais des congrès, afin de le transformer en un équipement pluridisciplinaire axé sur le cinéma et le spectacle vivant ;
- la mise aux normes, la modernisation et le maintien en état de la Maison des cultures de pays, incluant le Musée ;
- la création d'un espace de diffusion de plein air pour le spectacle vivant sur la Place de la Nation ;
- la création d'un lieu entièrement dédié aux Jeux, avec le développement du Palais des jeux.

Enfin, un plan d'orientation et d'actions a été défini pour les services municipaux, au terme de concertations entre les élus et les agents, afin de garantir une mise en œuvre optimale de cette nouvelle politique culturelle.

## Une charte d'engagements communs

La charte d'engagements de la politique culturelle de la ville de Parthenay témoigne d'une volonté affirmée de faire de la culture un levier essentiel du développement social, économique et humain. Elle vise à promouvoir une politique culturelle ambitieuse, inclusive et durable.

L'un des axes majeurs de cette charte est la valorisation de la diversité culturelle, perçue comme une richesse à préserver et à encourager. Pour ce faire, elle promeut les échanges interculturels, la protection du patrimoine local et immatériel, ainsi que l'encouragement de la créativité dans des domaines variés tels que les arts, le spectacle vivant, et les pratiques populaires et communautaires. Elle souligne l'importance des droits culturels, reconnus comme des droits humains fondamentaux, et met en avant le rôle central de la culture dans la cohésion sociale et le développement économique.

La charte introduit également une approche novatrice en demandant à chaque acteur culturel de s'engager activement et de rendre compte de son action selon des objectifs clairs et mesurables.

Le document se divise en deux parties : un cadre méthodologique obligatoire et une liste d'engagements à choisir par les acteurs culturels. Le cadre méthodologique fournit des indicateurs quantitatifs pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des engagements. La charte se structure autour des trois grands piliers : Droits Culturels, Éducation Populaire et Transition Écologique.

Les acteurs culturels sont répartis en quatre catégories (selon leur activité et leur structuration), chacun étant tenu de remplir un certain nombre d'engagements évalués sur une période de trois ans. Une auto-évaluation régulière, fondée sur des indicateurs définis, est prévue pour suivre l'avancée de ces engagements.

Cette charte a été élaborée en étroite collaboration avec les acteurs culturels et les parties prenantes de la ville de Parthenay, à la suite de nombreuses rencontres et discussions. Elle se veut évolutive, afin de s'adapter aux enjeux sociétaux et aux besoins spécifiques du territoire. Le processus de co-construction de la charte a permis d'intégrer les perspectives des différents intervenants, garantissant que chacun puisse contribuer à la définition des engagements et des objectifs.

Le dialogue entre les parties prenantes ne s'arrête pas à la signature de la charte. Des rencontres thématiques régulières sont prévues pour maintenir cette dynamique collaborative, ajuster les engagements et accompagner les transformations culturelles et sociales à venir. Ainsi, la charte pourra être réévaluée et adaptée en fonction des besoins émergents et des priorités nouvelles identifiées par les acteurs locaux, garantissant une politique culturelle en phase avec les réalités et les mutations de la société.

## Liste des engagements et actions de la charte

PILIER	ENGAGEMENTS	ACTIONS	SELECTIONNE PAR L'ACTEUR
<b>DROITS CULTURELS</b>	<b>DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE</b>	Organiser des portes ouvertes des lieux culturels et des temps de présentation de saison ou de son activité.	Oui Non
		Participer à des journées d'accueil des nouveaux habitants afin de communiquer sur la diversité de l'offre culturelle.	Oui Non
		Proposer une ou plusieurs rencontres citoyennes dans le lieu d'exercice de son activité, afin de favoriser l'échange et la participation des habitants à son projet culturel.	Oui Non
	<b>CONSTRUIRE L'IMAGINAIRE COLLECTIF « La Culture à Parthenay demain »</b>	Participer au collectage du patrimoine de sa structure et de celui de Parthenay, en le valorisant à travers des supports de communication ou l'exploitation d'archives.	Oui Non
		Participer aux rencontres et temps d'échanges organisés par les services municipaux autour des 3 piliers fondamentaux.	Oui Non
		Prendre part à un projet collectif conciliant passé/héritage et avenir sur le thème « Dessine-moi Parthenay ».	Oui Non
	<b>DEFENDRE L'ACCES A LA CULTURE</b>	Investir un nouveau quartier en y proposant une activité et une rencontre avec les habitants et la communauté.	Oui Non
		S'assurer de l'accessibilité des lieux et des œuvres culturels et faciliter l'accès aux personnes socialement éloignées, aux PSH et PMR avec une politique tarifaire préférentielle	Oui Non
		Se former et sensibiliser ses adhérents, ses artistes, ses publics à la lutte contre les VHSS.	Oui Non

PILIER	ENGAGEMENTS	ACTIONS	SELECTIONNE PAR L'ACTEUR
<b>ÉDUCATION POPULAIRE</b>	<b>PROMOUVOIR LE PARCOURS DE L'INDIVIDU ET DES PUBLICS</b>	Créer des supports de communication présentant l'engagement bénévole au sein de sa structure (vidéos, témoignages, etc...) et en adhérant à la carte Bénévole du territoire	Oui Non
		Identifier au sein de son activité les compétences développées par les individus et les parcours artistiques réalisables.	Oui Non
		Développer à l'échelle de la ville, une cartographie des parcours artistiques et parcours de compétences à travers les activités culturelles.	Oui Non
	<b>VALORISER LE COLLECTIF ET LES ASSOCIATIONS</b>	Présenter/Afficher/Rendre accessible son projet associatif à toutes ses parties prenantes (adhérents, publics, artistes, partenaires, etc...).	Oui Non
		Mutualiser les forces vives, les compétences, les outils ou les initiatives, entre structures	Oui Non
		Participer/organiser un ou plusieurs temps de rencontres interacteurs culturels autour d'enjeux ou de problématiques partagés et/ou des temps de formations.	Oui Non
	<b>CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE</b>	Prendre part à la mise en place d'une saison culturelle	Oui Non
		Participer/organiser des temps de débats ouverts à tous, en complément de ses activités.	Oui Non
		Accueillir/inviter au sein de sa gouvernance d'autres acteurs du territoire (culturels, économiques, sociaux, sportifs).	Oui Non

<b>PILIER</b>	<b>ENGAGEMENTS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>SELECTIONNE PAR L'ACTEUR</b>
<b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	<b>FACILITER LA MOBILITE DURABLE</b>	Encourager les mobilités douces, le covoiturage et les transports en commun pour les publics via une politique tarifaire incitative, une plateforme de covoiturage et des navettes mutualisées.	Oui Non
		Proposer des programmations décentralisées pour aller au plus près des publics.	Oui Non
		Favoriser des transports durables, le télétravail et la visioconférence pour les équipes et les artistes, et prolonger la présence des artistes avec des logements proches des lieux de représentation.	Oui Non
	<b>ENCOURAGER DES USAGES NUMERIQUES RESPONSABLES</b>	Participer/organiser une ou plusieurs formations autour des enjeux du numérique responsable.	Oui Non
		Adopter une gestion responsable des équipements en privilégiant la réparation, le matériel reconditionné, la mutualisation, et le réemploi ou recyclage du matériel obsolète.	Oui Non
		Réduire la consommation de données en favorisant des outils numériques éco-conçus, open source, optimisant la bande passante et limitant l'utilisation de pièces jointes.	Oui Non
	<b>DEVELOPPER UNE COMMUNICATION RESPONSABLE</b>	Mutualiser les supports, la diffusion de la communication et de la signalétique et participer à des programmes communs	Oui Non
		Améliorer le ciblage et le tirage de la diffusion des éditions et des outils de communication	Oui Non
		Participer/ organiser une ou plusieurs formations autour des enjeux de la communication responsable.	Oui Non